

SEPTEMBRE 2010

N° 212

# INFOS

Saint-Martin

# Fiest'Assos

5<sup>ème</sup> édition

# 2010

# à l'occasion



Samedi 11 septembre au Foiraill

Voir page 8

## Le chiffre du mois

**335** : c'est le nombre de Sénateurs qui se sont prononcés, le 6 juillet dernier, contre l'article du projet de loi de réforme des collectivités territoriales prévoyant la répartition des compétences entre les Régions, les Départements, et les Communes. Avec une majorité écrasante de 335 voix contre 5, ils ont renvoyé à une loi ultérieure la clarification des compétences entre les différents niveaux de collectivités. Après la révolte des Présidents de Régions, de Départements et des Maires contre ce projet de loi qui porte atteinte à la décentralisation et à la démocratie locale (voir article ci-contre et Edito), les Sénateurs ont ainsi manifesté leur attachement à la clause de compétence générale, qui donne notamment aux collectivités la possibilité d'aider les associations dans les domaines du social, de l'éducation, du sport, de la culture, de l'économie, du tourisme, de l'environnement ou encore de l'agriculture. Dans la nuit du 6 au 7 juillet, les Sénateurs ont également rejeté, pour la deuxième fois, le mode d'élection du conseiller territorial.

## Un an après...

**Un an après la catastrophe qui a souillé la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau, Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, est revenue sur les lieux pour faire le point sur l'avancée de la dépollution. Sa visite avait également pour objet le suivi de la réhabilitation du site de Cossure, un projet expérimental en faveur de la biodiversité, ainsi que la signature de deux conventions cadre avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Biodiversité.**

Chantal Jouanno était accompagnée par différentes personnalités, dont Michel Vauzelle, Député de la 16<sup>ème</sup> circonscription des Bouches du Rhône et Président de notre Région, Pierre Castoldi, Sous-Préfet d'Arles et Claude Vulpian. Ils ont pu s'entretenir avec les gestionnaires de la Réserve Naturelle et du CEEP, de la CDC, ainsi qu'avec des responsables et techniciens de la Société du Pipeline Sud Européen (SPSE), en cause dans l'accident de l'oléoduc.



A l'Ecomusée, après la signature des conventions cadre

**Travaux de dépollution** – Selon les experts de la SPSE, poursuivre les travaux de récupération à des profondeurs plus importantes serait "trop risqué pour le site". De leur côté, les co-gestionnaires de la Réserve souhaitent qu'une tierce-expertise complète soit menée par un organisme indépendant, qui prenne en compte tous les aspects de la pollution. Par ailleurs, ils estiment que trop d'incertitudes pèsent sur la quantité exacte de pétrole encore enfouie dans le sol pour déjà penser au recouvrement du site. Selon Chantal Jouanno, "l'Etat appuie le principe de l'expertise contradictoire", tout comme la Municipalité.

**Site expérimental de Cossure** – Les 357 ha du site à l'abandon de Cossure ont été acquis en 2008 par la CDC, via sa filiale Biodiversité. Depuis, elle y expérimente la première Réserve d'Actifs Naturels de France. Elle réhabilite cet espace, mais le financement de l'opération sera répercuté sur les industriels soumis à des mesures compensatoires. Après la visite du site, Chantal Jouanno et Laurent Piermont, Directeur National de la CDC Biodiversité et responsable de l'opération Cossure, ont signé deux conventions cadre concernant la mise en œuvre de ce nouveau type de compensation et l'entretien de cette Réserve d'Actifs Naturels.

Plus de renseignements et de photos sur le site Internet de la ville, rubrique "Actualités / Bon à savoir"

## Réforme territoriale

### S'opposer à un projet qui réduira les collectivités en lambeaux

Le 13 juillet dernier, en soutien avec l'Union des Maires de France, la Municipalité a décidé de fermer pendant une heure les services au public de la Mairie. Cette action visait à protester contre le projet de loi portant réforme des collectivités territoriales, qui sera examiné à la rentrée prochaine par l'Assemblée Nationale. La Municipalité estime que ce projet, assorti des différentes mesures relatives aux finances locales, s'annonce "comme un bouleversement sans précédent du paysage institutionnel français, dont les citoyens ne tarderont pas à faire les frais".

**A propos de la clause de compétence générale** - Cette clause signifie que toute collectivité peut intervenir dans tout domaine d'intérêt local. Une liberté qui se traduit sur le terrain par un panel d'aides précieuses et indispensables, tous domaines confondus. Début juillet, avec une écrasante majorité (voir chiffre du mois), les Sénateurs de tous bords, "hostiles à la réforme et passablement agacés par les méthodes d'un gouvernement qui manifeste si peu de considération à l'égard des élus locaux", ont voté contre l'article qui visait à la remettre en cause. Même Jean-Pierre Raffarin a expliqué que "cet article n'avait "ni queue ni tête" ! Pour réformer les collectivités territoriales, il

caces dans deux assemblées délibérantes distinctes. Les relations de proximité avec les citoyens sont ainsi remises en cause, sans parler des disparités démographiques entre les futures circonscriptions électorales, ni de la parité hommes/femmes, qui vole en éclat. En guise de "simplification", le gouvernement souhaite également créer des métropoles et des pôles métropolitains. Ce faisant, il rétablirait la tutelle de l'Etat sur les élus locaux. Ce serait un retour en arrière de plus de trente années ! Par ailleurs, au lieu de réduire les dépenses, "comme les médias nous l'ont si inlassablement expliqué", ce projet coûtera au final bien plus cher aux contribuables...



Les services au public de la Mairie ont été fermés durant 1h

aurait été plus judicieux de prendre la réelle mesure de leur périmètre de compétences, et d'aborder ensuite leurs ressources. Au contraire, ce projet de réforme vient s'ajouter à la politique de compression des dotations de l'Etat aux collectivités locales menée depuis ces dernières années, contribuant ainsi à anéantir la capacité d'initiative de ces mêmes collectivités. Et, non content d'étrangler financièrement les collectivités locales en prétextant la crise, ce projet porte gravement atteinte aux services publics de proximité assurés par les communes, les départements et les régions.

**"Simplification du millefeuille" ou affaiblissement de la démocratie locale ?** - Le gouvernement a entrepris une modification sans précédent du cadre institutionnel français. Sous "le prétexte fallacieux qu'il fallait simplifier le millefeuille", il supprime les quelque 6000 conseillers généraux et régionaux pour créer des conseillers territoriaux qui siègeront au Conseil Général et au Conseil Régional. Cependant, les défenseurs de cette réforme n'ont apporté aucune preuve que les 3 471 futurs élus seraient à même d'être effectivement présents et effi-

**Les Elus ne cachent pas leur amertume** - "Si ce gouvernement avait consulté les élus de terrain, nous aurions pu élaborer ensemble une nouvelle étape de la décentralisation. Nous aurions pu envisager meilleure répartition des compétences entre les trois niveaux d'administration territoriale que sont les communes, les départements et les régions. On aurait pu préparer l'achèvement de l'intercommunalité pour que ces établissements publics de coopération, qui rationalisent la vie intercommunale, soient des lieux de vie démocratique, efficaces et respectueux des intérêts des citoyens de toutes les communes de France. C'était bien là que se situait la priorité en termes de simplification ! Au lieu de cela, on nous annonce une politique de bas étage. En effet, personne n'est dupe, tout le monde est conscient que le véritable dessein de la réforme est de faire en sorte que la gauche ne soit plus majoritaire dans les régions, les départements et dans les communes. Pour y parvenir, on impose des métropoles, qui dévoreront la démocratie de proximité et laisseront les citoyens sur le bord du chemin."

## Economie d'énergie, troquez vos lampes !

Le 6 octobre, la Municipalité signera un protocole d'accord avec EDF en faveur de l'efficacité énergétique. Dans ce cadre, une opération Trocalampe sera organisée les 7 et 8 octobre. Le public pourra venir échanger des ampoules classiques contre des ampoules basse consommation. Elles seront fournies gracieusement par EDF.

Depuis plusieurs années, la Municipalité agit pour la protection de l'environnement. Cette fois, elle s'engage dans une démarche en faveur de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le partenariat conclu avec EDF permettra à la commune de profiter de son expérience et de moyens financiers dans le cadre de la valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).



De nombreuses actions montrent la volonté municipale d'agir en faveur de l'environnement pour les générations futures. Du 2 au 14 juin 2008, une grande manifestation pédagogique a été organisée sur le thème de l'énergie. Il s'agissait de l'opération "A Saint Martin, on fait le plein d'énergie". Une exposition sur les différentes formes d'énergie et sur le parc éolien de Saint Martin a alors accueilli un large public. Des permanences de l'Espace Info Energie du Pays d'Arles et d'architectes conseils du CAUE 13 ont permis aux saint martinois de poser leurs questions et de recevoir de précieux conseils sur les actions de maîtrise de l'énergie, les aides financières, les règles d'urbanisme... Enfin, des visites guidées ont permis à des scolaires et des personnes intéressées de découvrir le parc éolien du Mas de Leuze. Sabine Rabourdin, lors de sa conférence sur le thème "Energie et changement climatique" a fait le point sur les causes et les enjeux des modifications du climat.

La Municipalité a aussi agi en interne en sensibilisant différents publics aux comportements éco-responsables. Les agents, élus et utilisateurs des bâtiments communaux ont été formés à des gestes simples permettant d'utiliser de manière plus rationnelle l'énergie et de réaliser ainsi des économies tout en maintenant le confort d'utilisation. Par ailleurs, un suivi des consommations énergétiques est réalisé ainsi qu'une étude des consommations de carburant pour une utilisation optimale du parc de véhicules

municipaux. Une charte de l'association éco-responsable a aussi été mise en place afin d'impliquer les associations dans cette démarche transversale.

Suite au diagnostic énergétique réalisé à l'école du Logisson, des travaux ont été entrepris. Ils ont pour but d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et le confort des élèves et des enseignants. Des panneaux photovoltaïques ont été mis en place. Dans le même esprit, le marché éclairage public a été relancé en intégrant des critères exigeants concernant l'efficacité énergétique, lors du remplacement des luminaires.

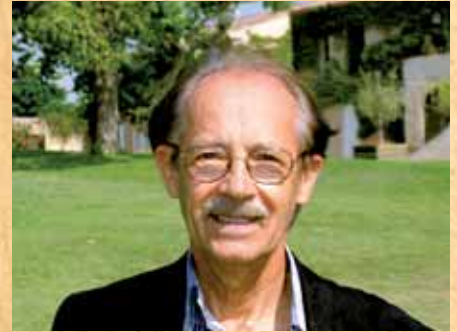
En outre, la Municipalité encourage les énergies renouvelables en attribuant une aide financière, venant compléter les dispositifs régionaux et nationaux existants, pour favoriser l'installation de chauffe-eau solaires sur les bâtiments à usage d'habitation. Enfin, depuis 3 ans, elle exonère de 50 % la taxe foncière bâtie (pendant 5 ans) pour les particuliers qui réalisent des travaux d'isolation ou qui installent des panneaux photovoltaïques pour une dépense supérieure à 10 000 € (sur les logements réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989).

Venez nombreux les 7 et 8 octobre pour changer vos anciennes ampoules contre des ampoules basse consommation !

**A noter !** Le lieu et les modalités de l'opération Trocalampe seront précisés dans l'Infos Saint-Martin d'octobre.



## Edito



### "Des choix à faire"

Notre communauté d'agglomération est à la croisée des chemins. Après cinq années de fonctionnement réussi, l'Etat change sans concertation les règles du jeu.

Le but serait de "faire des économies et donner plus de pouvoir et de puissance aux intercommunalités" ?!

Un leurre savamment distillé, qui est de la même veine que le remplacement des conseillers généraux et régionaux par des conseillers territoriaux. Cette réforme est censée permettre de prétendues économies, mais on sait déjà qu'elle coûtera plus cher aux contribuables.

La France s'est dotée démocratiquement de 550 000 élus. A ceux qui pensent qu'ils sont un affaiblissement pour notre pays, je répondrai qu'ils sont au contraire une véritable richesse démocratique.

En montrant du doigt les collectivités qui dépenseraient trop, le gouvernement omet de dire que, contrairement à l'Etat, il n'existe pas de déficits des collectivités territoriales car elles sont tenues à l'équilibre budgétaire.

Les dépenses des Administrations Publiques Locales en France (11,3 % du PIB) sont inférieures à la moyenne européenne (12,7 %). Par ailleurs, les collectivités réalisent 73 % des investissements publics.

Par contre, les déficits au niveau de l'Etat sont considérables : plus de 120 milliards en 2009 ! Pendant ce temps, les collectivités ont dégagé une épargne de fonctionnement de 25 milliards d'euros !

Enfin, le gouvernement qualifie les collectivités de "mille-feuille" mais ajoute en substance, dans son projet de loi, des métropoles, des pôles métropolitains, des communes nouvelles et des communes déléguées. C'est se moquer du monde !

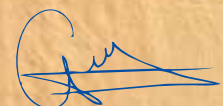
Faut-il rappeler qu'en France, en dehors de l'Etat, il n'existe que 3 niveaux de collectivités : les communes, les départements et les régions. Les intercommunalités et les syndicats intercommunaux n'étant, quant à eux, que des outils.

Sur les 27 pays européens, 24 sont dans le même cas mais avec des appellations différentes suivant qu'elles s'appliquent à un cadre fédéral, d'autonomie, de provinces ou de régions.

La seule spécificité de la France par rapport aux autres pays, c'est son nombre de communes. Mais c'est aussi toute son histoire !

Pour les intercommunalités, le projet de loi de réforme prévoit, pour 2013, des regroupements autoritaires par les Préfets. On nous parle de faire des "économies d'échelles à 25 ou 30 communes" alors qu'à 5, sur un territoire de superficie déjà importante, ce n'est déjà pas facile. Ce projet est illusoire, à moins de devoir sacrifier bon nombre de services à la population !

Pour ne pas être prise au dépourvu, la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagne travaille, depuis quelques mois, avec la Communauté de communes de la Vallée des Baux et des Alpilles sur des simulations d'intégration. Mais à quoi bon ce remue-ménage si l'Etat, exsangue, surendetté et incapable d'honorer ses dettes auprès des collectivités, décide de supprimer les compétences générales des départements et des régions, et les financements croisés qui permettent aux communes d'investir ? Au final, le plus grand perdant sera le citoyen ! Défendre l'intérêt des St Martinois est notre principale préoccupation et notre combat quotidien.



Claude VULPIAN  
Maire de Saint-Martin-de-Crau

## "Jardins potagers familiaux"

Donnez votre avis sur ce projet

La Municipalité envisage la création de jardins potagers familiaux sur des terrains dont elle est propriétaire. Différentes parcelles seraient proposées à la location aux Saint-Martinois qui souhaiteraient cultiver un jardin de manière individuelle ou collective. Si vous êtes intéressé par ces jardins familiaux écologiques, qui répondront aux exigences de la Charte de l'Environnement de la Ville, ce court questionnaire permettra de mieux cerner vos attentes. Merci d'y répondre et de le retourner à l'accueil de la mairie avant le 30 septembre.

1 – Quel type de jardin vous intéresserait ?

- Individuel  
 Collectif (partagé par plusieurs personnes)  
 Les deux

Merci de préciser vos motivations. N'hésitez pas à compléter sur papier libre si besoin.

2 – Seriez-vous intéressé et disponible pour animer ces jardins familiaux ? Si oui, dans quels domaines ? Plusieurs réponses possibles

- Partage de vos connaissances en matière de jardinage  
 Initiations et stages de jardinage  
 Animations cuisine  
 Forums santé-diététique  
 Conférence sur le thème des fruits et légumes  
 Autres

Pour chaque case cochée, merci de préciser vos motivations. N'hésitez pas à compléter sur papier libre si besoin.

**A noter !** Ce questionnaire est également en ligne sur le site Internet de la ville, rubrique "Sondages". Si vous êtes intéressé, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## L'école du Logisson relookée !

Comme chaque été, alors que les écoliers profitent de leurs vacances, la Municipalité réalise de nombreux travaux dans les écoles afin d'améliorer leurs conditions de travail. Cet été l'école primaire du Logisson a été complètement relookée.



La restructuration d'une partie de l'école primaire du Logisson a commencé au mois d'avril. Deux nouvelles classes et des sanitaires ont donc été aménagés en lieu et place de l'ancien préau et des toilettes. Le nouveau préau, plus grand, vient d'être réalisé au centre de la cour. Les fenêtres de la classe du 1<sup>er</sup> étage ont également été changées. Les préconisations de l'audit énergétique du bâtiment seront toutes suivies : panneaux photovoltaïques sur la terrasse de l'établissement, brise-soleil sur toutes les fenêtres du côté Sud, travaux d'isolation, lampes basse consommation, conduites d'eau chaude calorifugées... **Ecole primaire du Lion d'Or** - Une façade de l'école a été refaite, avec la pose de volets roulants, isolants et antivol. Une partie des clôtures a été reprise. **Ecole primaire Pagnol** - Le faux plafond et l'éclairage du hall ont été

renovés, et certaines fenêtres remplacées. **Ecole maternelle du Logisson** - Un double vitrage a été mis en place sur certaines fenêtres. Dans une des classes, un faux plafond a été créé et l'éclairage a été refait. **Ecole maternelle du Lion d'Or** - Sur une des façades, des volets roulants, isolants et antivol ont été installés. **Ecole maternelle Pagnol** - La Municipalité a procédé à la réfection de la clôture de la cour. **Groupe scolaire de Caphan**. Pour des raisons de sécurité, une porte d'accès à la cantine par l'extérieur a été aménagée. Désormais le portail de l'école sera fermé. Le sol de la classe informatique du 1<sup>er</sup> étage a été refait.

**A noter !** Pour ces travaux, le Conseil Général a accordé d'importantes subventions : 80 % pour le contrat de proximité, 53 % pour le Contrat Départemental de Développement.

## Le CMJ nettoie la Chapelette

Début juin, les abords de la Chapelette ont bénéficié d'un grand nettoyage de printemps. Une dizaine d'adolescents du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est venue renforcer les rangs des bénévoles de l'Association de Défense de l'Environnement Saint-Martinois (ADESM).

Cette opération s'inscrit dans le cadre des ateliers citoyenneté des jeunes conseillers municipaux. Gantés et bien chaussés, les adolescents n'ont pas ménagé leurs efforts. En effet, en quelques heures, ils ont ramassé une grande quantité de déchets : une centaine de cannettes en verre, un grand volume de plastique, un pot d'échappement, une raquette, des vêtements... Une action bien utile donc ! L'ensemble de ces déchets a été trié par catégorie afin de faciliter la tâche des services municipaux.



## Carte postale

Pensionnat Saint-Joseph

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'instruction est rendue obligatoire par Jules Ferry. Auparavant, seuls les garçons fréquentaient l'école, les filles étaient placées dans des institutions religieuses où elles recevaient une éducation propre à leur statut féminin.

Dans les campagnes, garçons et filles allaient à l'école quand le travail aux champs n'était pas trop pressant,

l'assiduité des filles était faible, elles étaient occupées à la maison ou encore placées comme servantes.

En 1890, à Saint-Martin-de-Crau, un propriétaire, soucieux d'offrir un cadre pour l'instruction des jeunes filles, donna à l'Eglise une bâtisse située au quartier de Plaisance. Ce bâtiment toujours visible sur l'Avenue de Plaisance, appartenait

au Marquis de Mimbelli. Il s'appela "pensionnat Saint-Joseph" et accueillait alors des jeunes filles dont l'éducation fut confiée à une communauté de religieuses.

Ce n'est qu'en 1918 qu'il changea d'appellation et devint "Pensionnat du Sacré-Cœur". On le connaît aujourd'hui sous le nom "Ecole du Sacré-Cœur."



sur...

# Réaménagement de la piste d'athlétisme

"A vos marques, prêts, partez !..." A la mi-juillet, le top départ des travaux de réaménagement de la piste d'athlétisme et de ses abords a été donné sur le stade des Alpilles. La période estivale a donc été mise à profit pour réaliser l'essentiel des travaux.



Le stade des Alpilles dévoilera son nouveau visage à l'automne. Les objectifs de ce grand chantier sont de mettre aux normes la piste d'athlétisme afin d'accueillir des compétitions, des animations de niveau départemental et d'améliorer le confort de course du millier d'utilisateurs réguliers (collégiens et club d'athlétisme). Jusqu'à présent l'organisation de tels événements n'était pas possible car la piste ne faisait pas les 400 m requis. L'éclairage du stade a dû être déplacé comme le préconise la Fédération d'Athlétisme. La nouvelle piste dont le revêtement synthétique permet d'absorber les chocs, compte 6 couloirs dans les courbes et 7 sur la ligne droite de vitesse. Une aire de saut en longueur, de saut à la

perche et de saut en hauteur (permettant aux gauchers de sauter) viennent agrémenter les installations avec traitement en résine. Une "cage" de lancer de disque doit être aménagée dans l'angle du terrain en stabilisé. Quant au lancer de javelot, il s'effectuera toujours sur le stade. Tous les abords de la piste seront goudronnés. Ce projet de 800 000 € a été subventionné à hauteur de 60% par le Conseil Général. Le Conseil Régional participe à hauteur de 50 000 €. La Municipalité espère percevoir une subvention à hauteur de 11,5% de l'Etat (Jeunesse et Sport). Ce projet global a été mené en concertation avec les associations sportives utilisant ces infrastructures et le collège.



## Du nouveau dans les équipements sportifs

Durant l'été les équipements sportifs ont fait l'objet de nombreux aménagements.

**Pour les scolaires** - Des filets pare-ballons seront installés sur l'aire de jeux du Lion d'Or et sur le stade de Caphan, à proximité du groupe scolaire. **Salle polyvalente de Caphan** - Aménagement d'un local permettant de stocker du matériel de sport et remplacement de portes. **Gymnase du Logisson** - Installation de la climatisation au dojo, aménagement d'une entrée plus spacieuse et réalisation de la 2<sup>ème</sup> marche de mise en place de tôles translucides permettant une meilleure isolation thermique. **Halle des sports** - Remplacement des chaudières. **Piscine** - Aménagement d'une cabine de douche et de sanitaire pour les maîtres-nageurs.

**JARDINS ST MARTINOIS**  
 CRÉATION ET ENTRETIEN  
 DE PARCS ET JARDINS

- Elagage, abattage, taille, dessouchage
- Arrosage • Fournitures : sable - gravier terre végétale ... • Terrassement

Lieu-dit Mas Granier - Route d'Eyguières - 13310 ST-MARTIN DE CRAU  
 ☎ et Fax 04 90 47 91 48

**50% REDUCTIBLE** DE VOS IMPÔTS  
 Contactez-nous

Visa  
 Même en progressif  
 Tiers payant - Toute Mutuelle selon les accords

**OPTIQUE BLANC**  
 Centre-Ville - ST-MARTIN DE CRAU  
 Tél. 04 90 47 39 20  
 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Votre 2<sup>ème</sup> paire de lunettes pour 1€ de plus\*

**MUTUELLES DE FRANCE**  
 L'ÉCHANGE, L'ÉCARTAGE, LA RÉCIPROCITÉ

MUTUELLE RHON ALPILLES - MUTUELLE DES SERVICES PUBLICS  
 CONSEIL SANTE RETRAITE PREVOYANCE

A votre service le : 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois.  
 Mairie annexe de St Martin de Crau 9h à 11h30  
 Notre conseiller : Tél. : 06 78 08 72 74  
 Devis en ligne : [www.mutuelledefrance-rhonalpilles.com](http://www.mutuelledefrance-rhonalpilles.com)  
[www.mutuelle-msps.fr](http://www.mutuelle-msps.fr)

Livre II du code de la Mutualité N° R.N.M. 782.700.181 et 782.825.368. Substituée à Mutuelle de France Sud n°782814818

**a.crau-carreaux**  
 lignes & design

Carrelage - Sanitaire - Parquet - Pierre  
 Cheminées **ecosmarf**  
 Enduit minéraux pour murs

Ouvert au lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 19h - samedi 9h à 12h et 14h30 à 19h  
 21 du Bois de Leuze - 13310 ST MARTIN DE CRAU  
 Tél. 09 75 73 47 61 - Fax 04 90 54 60 33 - 06 03 20 19 51 - [contact@acraux.fr](mailto:contact@acraux.fr)

**ALPILLES CYCLES**  
 Vente - Réparation  
 Montage à la carte

[alpilles-cycles.untourdevelo.com](http://alpilles-cycles.untourdevelo.com)  
 ZA du CABRAU - Tél. 04 90 47 29 09

**Intermarché SUPER**  
 Les Mousquetaires

GAZ  
 24 H / 24

**Nouveau rayon poissonnerie : n'hésitez pas à passer commande !**

**Du lundi au samedi de 8h30 à 19h15**  
**Dimanche de 8h30 à 12h**  
 Zone du Cabrau - 13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

**AGENCE PARA**  
 SPECIALISTE VENTE MAS

- MAISON ARLES TRINQUETAILLE avec cour : Séjour, salon, cuisine, 3 chambres, SDB WC, Atelier pour 160.000 € - Mandats 9868
- MAS ARLES SUR 1,4 H : Séjour, salon cheminée, cuisine, 1 pièce, 3 chambres, mezzanine, sdb wc. Atelier Pour 360.000 € Mandat 9861
- EXCLUSIVITE TERRAINS A BATIR SAINT MARTIN DE CRAU : entièrement viabilisés - Nous consulter - Mandat 9822
- EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES : 266 m² entièrement viabilisé - Pour 85.000 € - Mandat 9856
- MAISON CENTRE ARLES AVEC GARAGE : Séjour, cuisine, 2 chambres, pièce noire, SE WC, petite terrasse - A améliorer. Pour 165.000 € mandat 9826
- EXCLUSIVITE MAISON ARLES CENTRE : séjour, coin cuisine, 2 chambres, salle d'eau WC, Pour 125.000 € mandat 9748

2, Rue du Président Wilson - 13200 ARLES - ☎ 04 90 93 46 19 - [www.immo1.fr](http://www.immo1.fr)  
 FRAIS D'AGENCE INCLUS DANS LE PRIX DE VENTE

## Les nouveautés du PIJ

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est désormais géré par le Centre Social les Oliviers (CSO). Depuis quelques semaines, le PIJ met gratuitement en relation les familles qui ont besoin de baby-sitters ou de cours particuliers avec les personnes qui proposent leurs services.

Le PIJ est un lieu d'écoute et d'accès à l'information. Situé place Georges Brassens; il vous ouvre ses portes de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous. Depuis peu, il vous propose deux nouveaux services. Le service baby-sitting est réservé aux particuliers. Il met en relation les baby-sitters d'au moins 16 ans avec les parents désirant faire garder leurs enfants ponctuellement. Ce service comprend l'affichage d'annonces par les baby-sitters, la consultation d'annonces par les parents, de la documentation, des réponses à de nombreuses questions mais aussi, prochainement, des rencontres avec des professionnels sur ce thème.

Pour les cours particuliers à domicile, n'hésitez pas à vous renseigner au PIJ, que le besoin soit ponctuel ou régulier.

**Horaires d'ouverture au public** - Mardi, jeudi et vendredi : 15h-19h - Mercredi et samedi : 14h-18h (fermé un samedi par mois)

**Renseignements au 04 90 47 95 55 - [pj.cso@orange.fr](mailto:pj.cso@orange.fr)**



## Du côté des entreprises

**Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a changé d'adresse ou d'activité depuis moins d'un an, vous pouvez la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal en contactant le service communication au 04 90 47 98 42.**

### Elles sont nouvelles

**L'île Rouge** - Depuis début juillet, cette entreprise est spécialisée dans la vente de produits artisanaux en provenance de Madagascar et de Bali : paniers, sacs à main, articles de table et de décoration, bijoux ethniques (...) et prochainement des produits de beauté naturels corporels. Elle est présente sur le marché du vendredi de la ville et proposera bientôt des "ventes entre copines" à domicile.

**Contacts** - Tél. : 06 42 76 19 71 - [ile-rouge@orange.fr](mailto:ile-rouge@orange.fr)

**Music Karaoke System** - Depuis décembre 2009, Eric et Pat animent les événements heureux de la vie privée : mariages, anniversaires, baptêmes... Leurs services sont également ouverts aux comités d'entreprises et aux associations.

**Contacts** - Tél. : 06 77 03 82 92 ou 04 90 47 14 52

**Be&Go Events** - Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010, cette entreprise intervient dans le domaine de l'événementiel, avec des solutions pour les entreprises et les particuliers.

**Contacts** - Tél. : 06 63 47 04 54 - [www.beandgoevents.com](http://www.beandgoevents.com)  
[beandgoevents@gmail.com](mailto:beandgoevents@gmail.com)

**Snack Le Rebel** - Depuis le 14 juillet, le snack Le Rebel vous propose une carte variée : frites fraîches (avec produits belges), salades, sandwichs sur place et à emporter, glaces, cafés... Tous les vendredis et samedis soir, une soirée à thème "country" est organisée.

**Contacts** - 4, rue de la Transhumance, ZA du Cabrau  
Tél. : 04 90 96 85 57

### Elle a changé de propriétaire

**Le panier des saveurs** - Depuis mars 2010, cette enseigne a changé de propriétaire. En plus de l'épicerie et de la vente de fruits et légumes, elle vous propose désormais un point presse.

**Contacts** - 41, rue des Amandiers, Mas Planton  
Tél. : 06 16 93 52 18

## La Maison Familiale Rurale fait sa rentrée

**Finies les vacances... 130 élèves-apprentis feront leur rentrée à la MFR "Rhône-Alpilles". La nouveauté de cette rentrée est l'ouverture d'une filiale de baccalauréat professionnel option élevage, en partenariat avec les entreprises du territoire.**

Le Directeur, Monsieur GAUBIAC et l'ensemble de son équipe ont accueilli avec enthousiasme les élèves de première année, leurs familles et les entreprises partenaires locales et régionales. Tous ont pu découvrir l'organisation des cours, la vie résidentielle et faire connaissance avec les maîtres de stage et d'apprentissage, qui jouent un rôle essentiel au sein du projet éducatif.

La MFR offre l'occasion de découvrir de nombreux métiers d'aujourd'hui et de bâtir un projet professionnel à la mesure des ambitions des jeunes, grâce aux formations par alternance (filiales Agricole, Bâtiment ou Service). Parmi elles, le CAPA Service en Milieu Rural méconnu et pourtant en adéquation avec les opportunités d'emplois actuels. Il s'agit d'une forma-



tion destinée aux métiers de la vente, de la restauration et du service à la personne. Elle permet de former des jeunes aux pratiques professionnelles de ces 3 secteurs. Ce CAPA est polyvalent et permet donc une poursuite d'étude dans des domaines très variés.

**A noter : Il reste quelques places dans les sections par apprentissage. Renseignements, appelez le 04 90 49 17 52**

## Logements

### Comment intégrer le Foyer des Jeunes travailleurs ?

**Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) ouvrira ses portes aux jeunes de moins de 30 ans en octobre. Il se compose de 60 logements sociaux de type T1, T1bis, T2 et T3 à faible coût. Ces logements sont conventionnés afin d'ouvrir droit à l'APL. Ils sont articulés autour d'espaces partagés permettant aux jeunes d'avoir accès à des services collectifs. La Maison Familiale Rurale Rhône-Alpilles (MFR) assurera la gestion locative et l'accompagnement social de cette résidence sociale.**



Pour cette nouvelle mission, la MFR développe un programme d'accompagnement du jeune. Il lui permettra d'accéder à ces logements d'une manière rapide à partir de formalités simplifiées, d'être accompagné dans sa démarche d'expérimentation et d'apprentissage de son statut de locataire et de participer à la vie locale grâce à l'accès au logement.

Pour intégrer cette résidence, le jeune doit faire acte de candidature en envoyant une lettre motivant sa demande, ses besoins et ses attentes. Il peut être dirigé par des travailleurs sociaux, par la mission locale ou se présenter en candidature spontanée. La procédure de pré-admission commence par un entretien avec le directeur de la MFR. Si la

candidature est retenue, elle sera présentée à une commission composée de partenaires associés. Cette dernière attribue le logement en fonction de certains critères : évaluation de la situation familiale, administrative et financière (ressources, montant des charges, santé...), de sa capacité à vivre en logement temporaire autonome ...

Par la suite, une proposition de logement avec contractualisation de la durée, des objectifs et des moyens mis en œuvre en coordination avec les partenaires associés est adressée au candidat. Si la personne l'accepte, un entretien définitif d'accueil permettra de construire le projet individuel et social ainsi que d'anticiper le projet de sortie. La procédure d'admission ne dépassera pas un mois. La durée de logement ne pourra excéder 12 mois, renouvelable une seule fois, mais pourra être exceptionnellement prolongée de quelques mois pour terminer un projet professionnel.

**Maison Familiale et Rurale Rhône-Alpilles, Foyer de Jeunes Travailleurs - 2, Rue de la Garrigue - Tél. 04 90 49 17 52**

sur...

# Une place pour les vélos

Dans le cadre des actions municipales en faveur du développement durable, un groupe de travail s'est penché sur la réalisation d'un nouveau maillage de bandes cyclables sur la commune. Il permettra aux cyclistes de trouver une place sécurisée aux côtés des piétons et des automobilistes.



Les travaux d'aménagements ont été financés à hauteur de 80% par le Conseil Général

La première phase de ce maillage concernait la partie nord-est de la ville, afin de sécuriser les trajets des collégiens fréquentant l'établissement Charloun Rieu. Pendant plusieurs semaines, la Municipalité a procédé à l'aménagement de la route et des trottoirs de ce secteur, avec la réfection ou la création de bandes cyclables. A l'intérieur du parking du collège, une bande cyclable bidirectionnelle est en cours de réalisation. Partout ailleurs, y compris à l'entrée et à la sortie de ce parking, les bandes cyclables doivent être empruntées dans le sens de la circulation. Pour rallier deux trottoirs, les cyclistes doi-

vent respecter, suivant la situation, soit un feu tricolore, soit un stop. Dans les deux cas, une signalisation adaptée a été mise en place (avertissements visuels ou lumineux, panneaux...). Pour les zones limitées à 30 km/h, le tracé au sol n'est pas préconisé. Trois autres secteurs de la ville seront successivement aménagés. Ensuite, il s'agira de réaliser le contournement de la ville, d'aménager les nouvelles constructions et de maintenir les bandes cyclables en l'état. Mireille Henry, Adjointe déléguée au Développement Durable, revient sur ce projet. "Aménager des bandes cyclables dans des secteurs qui ont été urbanisés il y a plus de 30 ans était loin d'être évident. Pour relever ce défi, notre groupe de travail a pu compter sur l'aide précieuse de Joseph Lyvinec, Président du Rayon d'Or de la Crau. Son expérience du terrain et son point de vue, pratique et avisé, nous ont permis d'opter pour les solutions les plus adaptées à la cohabitation des différents usagers de la route. A ce propos, n'oublions pas que le partage serein de l'espace urbain passe avant tout par un comportement civique et respectueux des autres (...)"

Le code de la route interdit formellement le stationnement sur des bandes cyclables. Les contrevenants, qui mettent en danger la vie d'autrui, sont passibles d'une amende, y compris les jours de marché et de fêtes.



# La sécurité passe aussi par un vélo en bon état !

A deux reprises, les jeunes élus du Conseil Municipal des jeunes (CMJ) ont procédé à des opérations de contrôle de vélo auprès de leurs camarades. Ces actions de prévention, menées grâce aux conseils du Rayon d'Or de la Crau, se sont étalées sur 3 jours. En tout, près de 130 vélos ont fait l'objet de contrôles minutieux. Si l'état des freins et des pneus étaient majoritairement bons, l'éclairage présentait souvent de graves défauts. Plus de 80 % des lumières étaient en mauvais état ou absentes, et seuls 60 % des catadioptrés (surfaces réfléchissantes permettant d'être signalé la nuit) présentaient de bonnes caractéristiques. Quant aux sonnettes, près de 70% étaient en mauvais état. Pensez à vos enfants, entretenez leurs vélos pour garantir leur sécurité ! Ces conseils valent bien sûr également pour les adultes...

# Fête de la Saint-Michel

Du 24 au 26 septembre, le Comité des Fêtes de Caphan vous accueille à la Halle de Caphan pour fêter la Saint-Michel. Préparez-vous à trois journées festives et conviviales !

Vendredi 24, à partir de 19h, la manifestation débutera avec la grande sardinade offerte par le Comité, avec ambiance assurée. Samedi 25, les amateurs de cartes pourront s'affronter lors d'un concours de contrée (inscriptions jusqu'à 13h30). Dans un spectacle qui débutera à 21h30, le groupe Magic Voices vous entraînera sur les traces des comédies musicales (12 € - gratuit pour les moins de 12 ans). Dimanche 26, la journée débutera dès 10h avec des balades en poney. En fin de matinée, la Peña Lou Carretié égayera l'apéritif. Dès 13h, le traditionnel aïoli sera animé par l'orchestre Richard Gardet (18 ou 20 €, suivant la date de réservation). Réservations pour le spectacle et l'aïoli : boulangerie de Caphan, dépôt de pain du Mas Planton et Tabac Lou Cigaloun



# Déjà la 7<sup>ème</sup> Foulée !

Samedi 2 octobre, les sportifs ont rendez-vous avec la 7<sup>ème</sup> édition de la Foulée de la Crau, organisée par le Saint-Martin Athlétisme (SMA). Cette année, les coureurs emprunteront un nouveau parcours, "plat et 100% nature". Le départ et l'arrivée des courses enfants et adultes seront donnés du Centre de Loisirs de la Baisse de Raillon.

Les courses enfants - Plusieurs courses sont organisées par tranche d'âges - 14h30 : course "Di Pichoun" (350 m) - 14h45 : course de l'Eveil Athlétique (950 m) - 15h10 : course des Poussins (1 300 m) - 15h30 : course des Benjamins (1 800 m) "La Foulée de la Crau" (11km) et "L'Amiel" (4,3 km) - Le départ des deux courses sera donné à 16h30, sur un parcours plat qui passera par le parcours santé. La remise de récompenses débutera à 18h. Pour cette 7<sup>ème</sup> édition, Jean-Christophe Amiel laisse les rennes de l'organisation à Olivier Honnorat. Pour remercier celui qui était à l'origine de cette grande manifestation familiale et sportive, le comité d'organisation et les membres du SMA ont donné son nom à la course de 4,3 km.

A noter ! Pour chaque course, un certificat médical conforme au règlement de la course est obligatoire.

Renseignements, tarifs et inscriptions : [www.kms.fr](http://www.kms.fr) et Maison des Associations au 04 90 47 81 27



"Relooquez votre cuisine !"

Tél. 04 90 47 38 44 - [www.concept-parachini-13.com](http://www.concept-parachini-13.com)



4, Av. de Plaisance  
13310 ST-MARTIN DE CRAU

# BRICO MARCHÉ

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00  
**SAINT-MARTIN DE CRAU**  
RUE DE LA TRANSHUMANANCE - 04 90 18 70 20

## Gazette

### Appel aux créateurs !

Les organisateurs de la Fiest'Assos mettent à la disposition des créateurs amateurs (arts plastiques ou autres) un stand pour exposer leurs œuvres. Si vous êtes passionnés d'arts et que vous souhaitez présenter vos créations, faites-vous connaître au plus vite auprès de la Maison des Associations.

**A noter !** Cet espace d'exposition n'est absolument pas destiné à la vente.

Tél. : 04 90 47 81 27

Courriel : maison.associations@ville-saint-martin-de-crau.fr

### Avec la Maison du Tourisme...

**Les Vendredis Découvertes** – Du 20 au 24 septembre, la Maison du Tourisme vous invite à découvrir des créations de l'Atelier Terre et Toile, avec notamment des sculptures et des pièces décoratives émaillées ou patinées.

**Sortie au Val des Vignes** – Samedi 2 octobre, en collaboration avec les éco-guide du Conseil Général, la Maison du Tourisme vous propose une sortie au domaine départemental du Val des Vignes. Inscriptions obligatoires avant le 28 septembre.

Renseignements au 04 90 47 98 40

### Journée "d'Aires Libres"

Dimanche 5 septembre, de 11h à 20h à l'Etang des Aulnes, le Conseil Général vous invite au dernier rendez-vous de la saison du Temps des Aulnes. Pour l'occasion, l'association "Aires Libres" vous propose une journée de musiques électroniques en plein air, avec des animations enfants, des arts visuels, ainsi que des conditions idéales pour la détente et l'harmonie avec la nature. Entrée libre

Renseignements au 04 90 47 09 99

### Course cycliste

Dimanche 5 septembre, toute la journée à partir de 8h30, le Cyclo Sport Craven organise une course cycliste réservée aux licenciés UFOLEP. Le départ sera donné du parking situé devant le stade Marius Combier. **A noter !** La circulation autour de l'avenue Saint-Roch et la Bergerie de Rousset sera aménagée pour l'occasion.

### Défilé à la rue des Gardians

Samedi 2 octobre, à partir de 18h, les commerçants de la rue des Gardians vous invitent à un défilé destiné à vous présenter leur collection automne-hiver.

### C'est la reprise au Tennis Club

La rentrée de l'école de tennis, pour laquelle les inscriptions ont déjà débuté, aura lieu le lundi 13 septembre. Mercredi 8, de 14h à 16h30, des animations suivies d'un goûter seront organisées pour les jeunes de 4 à 18 ans, nouveaux et anciens. Samedi 18, à partir de 10h, des activités sont prévues pour les adultes : double à la mèche, rencontre avec le moniteur, essais de raquettes, radar de mesure du service... A 12h, les participants seront conviés à un apéritif et un repas tiré du sac.

Contacts : 04 90 47 33 78 - tcstmartin@free.fr

### Tricotez pour le Téléthon 2010

Cette année, le défi du Téléthon consiste à tricoter 365 paires de chaussons, qui seront vendues le jour de la manifestation. Pour le relever, les bénévoles de l'Atelier Couture sont toujours à la recherche de laine et de tricoteuses (des patrons sont disponibles auprès des bénévoles). Renseignez-vous vite les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h à la salle Léo Lelée.

## Fiest'Assos 2010

**Samedi 11 septembre, ne manquez pas la 5<sup>ème</sup> édition de la Fiest'Assos qui aura lieu au Foirail à partir de 10h30. Cette manifestation sera également l'occasion de fêter le 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture de la Maison des Associations (MDA).**

Vitrine de la dynamique associative locale, moment important de rencontres et d'échanges entre citoyens, la Fiest'Assos permet aux différentes associations de se faire connaître et d'enregistrer les inscriptions pour la nouvelle année. Tout au long de la journée, à travers des stands de jeux et des animations, près de 70 participants présenteront aux petits et aux grands toute la richesse des activités proposées sur la commune. Vous pourrez admirer des démonstrations sur scènes de diverses disciplines sportives, de chants ou de danses. De nombreuses animations agrémenteront cette journée festive, avec notamment la fanfare Les Taraf Goulamas, que certains ont découverte lors d'une précédente édition des Aulnes Rouges, ou Les Hordes Célestes, un groupe de jongleurs sur échasses habillés sur le thème du Moyen-Age. Quant au traditionnel lâcher de ballons, il aura lieu aux alentours de 16h.

La Fiest'Assos permet également de rendre hommage au monde du bénévolat, qui reste aujourd'hui la plus grande force du monde associatif. Une remise officielle



récompenses aura lieu à 19h30 et mettra à l'honneur près de 70 bénévoles. Enfin, aux alentours de 21h, cette 5<sup>ème</sup> édition sera ponctuée par l'embrassement du mur de façade des arènes, un spectacle à ne pas manquer !

### Bilan des 5 ans de la Maison des Associations

Depuis son ouverture en janvier 2005, la MDA n'a cessé de relever au quotidien l'enjeu majeur de dynamiser le tissu associatif Saint Martinois en impliquant le plus grand nombre. Fédératrice, la MDA accompagne par de nombreux moyens les bénévoles associatifs dans leurs activités culturelles, sportives, sociales ou humanitaires. Elle est composée de quatre agents à plein temps : un responsable du service des sports, un agent de développement de la vie associative et deux agents d'accueil. Ils veillent au bon fonctionnement de nombreuses missions :

- accueil et information du public et des bénévoles associatifs,
- services administratifs aux associations
- espace documentation (juridique, administrative et comptable)
- écoute et conseils
- formation des bénévoles

- guichet unique de dépôt des demandes de subventions
  - appui logistique (mise à disposition de salles, gîtes, matériel,...)
  - centre du bénévolat
  - appui en communication, relation presse et radios locales
- En 5 ans, les associations se sont appropriées les lieux. Aujourd'hui, 94 associations sont adhérentes de la MDA. Sa fréquentation a augmenté de près de 30 %, passant de 5 049 visiteurs en 2005 à 6 508 en 2009. La domiciliation des associations a progressé de 52 %. Les photocopies et le prêt de matériel ont connu un boom de 68 %. L'occupation de la grande salle de la MDA a augmenté de 109 %. De même, l'augmentation des taux d'occupation des différentes salles municipales varie de 17 à 124 % selon les salles.

### Un nouveau magazine pour les associations

A l'occasion de son 5<sup>ème</sup> anniversaire, la MDA lancera, dans le courant du mois, le 1<sup>er</sup> numéro du "Mag de la Maison des Associations". Destiné au milieu associatif, ce bulletin semestriel délivrera des informations pratiques et utiles (aspects juridiques, fonctionnement de la MDA...).



## Journées du Patrimoine Gazette

### Plantes de Crau et des Alpilles, amies ou ennemies ?

Les 18 et 19 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, la Municipalité vous invite à découvrir le patrimoine végétal de la Crau et des Alpilles.

Avec une superficie de 21 486 hectares dont plus de 90% font l'objet de protection en matière d'environnement, la commune de Saint Martin de Crau dispose d'un potentiel naturel extraordinaire. "Les plantes sont un lien entre la Terre et les Hommes. Discrètes, nous oublions bien trop souvent de les regarder. Pourtant nous disposons d'une grande richesse floristique sur notre territoire", explique Josette Delénat conseillère municipale déléguée au patrimoine. Trois thèmes principaux seront donc abordés lors de ces journées : l'identification des plantes sur le terrain, la découverte de leurs vertus et l'usage du végétal dans le costume d'Arles. Ces Journées du Patrimoine seront résolument pédestres, puisque deux sorties sont programmées : une dans les Coussouls de Crau et l'autre dans la garrigue.



#### Identification des plantes

Annie Séverac de l'association "Les Randonneurs Saint Martinois" animera une promenade consacrée à l'identification des plantes en milieu naturel et leur utilisation. Préparatrice en pharmacie et passionnée par les végétaux, Annie Séverac adore les histoires qui les accompagnent. Vous découvrirez alors l'uni-



vers magique, religieux, ou social qui les entoure. Maguy Gross membre de "la Clapouiro" vous donnera notamment le nom provençal de chacun d'entre eux.

#### Les plantes : "amies ou ennemies"

Mme Sudan de "L'herbier des Alpilles" à Mouriès donnera une projection-conférence sur les plantes méditerranéennes, médicinales ou toxiques. Préparatrice en pharmacie, puis responsable de laboratoire dans l'industrie pharmaceutique, Mme Sudan a toujours été une passionnée de plantes. Depuis 2007 elle se consacre uniquement à cet univers. Le public découvrira grâce à cette conférence très didactique une grande partie des secrets naturels de notre territoire. Elle donnera des conseils, voire même des petites recettes pour lutter contre certains petits maux. Mais attention ! Comme l'explique très justement Mme Sudan, "il ne faut pas jouer les apprentis sorciers avec les plantes !"

#### Le végétal et le costume d'Arles

Mireille d'Alvise membre de "Li Coudelet Dansaire" donnera une projection-conférence sur la thématique "De l'usage du végétal dans le costume d'Arles". Cela concernera les plantes textiles, les plantes tinctoriales, les végétaux utilisés pour traiter les étoffes, les végétaux imprimés ou brodés sur les tissus et éventuellement leur symbolique. Des tissus locaux et importés à travers les époques.

### Vos photos pour le collège

Pour son 30<sup>ème</sup> anniversaire, le collège Charloun Rieu prépare une grande exposition. Pour l'étoffer, vos photos et archives sont les bienvenues. Vous pouvez les scanner et les envoyer par mail à l'adresse suivante : bambou.penji@wando.fr, ou déposer les originaux à l'accueil du collège. Ces documents vous seront restitués dans les meilleurs délais.

Renseignements au 04 90 47 02 22

### Du changement au cinéma

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010, le jour de fermeture hebdomadaire du cinéma sera le lundi, et non plus le jeudi.

### Vice-Champion de France !

En fin de saison sportive 2010, les finales par classement de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) se sont déroulées à Epinay. Le jeune Djessim Chibah (catégorie Junior 1) a remporté la seconde place de cette compétition, devenant ainsi Vice-champion de France. Il avait déjà eu l'honneur d'être sélectionné la saison précédente. Il s'était alors incliné en 1/8<sup>ème</sup> de finale face à celui qui est devenu Champion de France. Cette année, le podium ne lui échappe pas. Il atteint la finale, pendant laquelle l'actuel Champion d'Europe d'UNSS (du club de Thionville) a été le plus fort. Bravo et félicitations !



### Belle solidarité "deuchiste"

Il y a quelque temps, un garage saint martinois a contacté le Président de l'association "2 CV Dyane de la Crau" pour le mettre en relation avec un couple de jeunes italiens, en panne avec leur 2CV "Charleston". En vacances sur la commune, leur visite de la région était bien compromise. Cependant, grâce à la solidarité des "deuchistes" de la Crau et la chaîne relationnelle de l'association, la boîte de vitesses défectueuse est dénichée du côté de Remoulin (30), chez un membre du club. Dans les 48 heures qui suivent, le moteur est tombé, la boîte de vitesse remplacée, les essais et vérifications effectués. Pendant ce temps, le couple italien poursuit son périple provençal à bord d'un véhicule prêté par le club, une Acadiane, don de la mairie, récemment restaurée. A la fin de son séjour, après les échanges d'adresses, le couple repart vers l'Italie. Pour la petite histoire, le jeune italien était le Président du club de 2CV de Bergame, appelé "Tole Obiche". Nul doute que les chemins des deux clubs se croiseront encore !



### Se souvenir...

Dernièrement, l'association du Souvenir Français a commémoré le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de France sur la Piste de Rus. Ce lieu a marqué l'Histoire des communes d'Arles et de Saint Martin de Crau par la venue, dès 1917, d'élèves pilotes de la Grande-Guerre. Il a plus particulièrement marqué l'Histoire de Saint Martin de Crau, en 1939 et 1940, par la formation du groupe de bombardement G B 11, puis par les drames qui ont suivi, jusqu'en août 1944, et par la capitulation de l'Allemagne en 1945.

A cette occasion, Alain Bompard, Président du Souvenir Français, s'est exprimé : "(...) Nous sommes rassemblés aujourd'hui en ce lieu, sans clôture ni barreaux, un lieu de liberté. C'est pour cela qu'ils sont morts, morts pour la France, morts pour notre liberté. Rendons hommage à ces Héros en déposant une gerbe en leur mémoire. A nous le Souvenir, à eux l'Immortalité."



# Libre expression municipale

## Groupe majoritaire - Liste "Saint-Martin avec Cœur et Passion pour un développement durable"



Marlène EYRAUD - Adjointe aux Affaires Scolaires

Demain quelle place restera-t-il à l'école ? Les réformes de l'éducation nationale se suivent et se ressemblent, toujours plus menaçantes les unes que les autres pour la qualité éducative et l'intérêt de l'enfant et ce, dans un unique objectif, faire des économies. Et si ce gouvernement faisait de mauvais calculs ? Réduire les moyens de l'école et de l'éducation en général, c'est prendre le risque d'augmenter les problèmes sociaux et l'insécurité ; dans ce mauvais calcul nous sommes tous perdants. L'actualité illustre malheureusement cette politique "du mauvais chiffre" avec lequel ce gouvernement jongle sans aucune vision d'avenir. Les effets d'annonce ne manquent pas pour "promouvoir" ces mauvais calculs.

A l'école, la mise en place de l'aide individualisée, sans moyen supplémentaire, se traduit par 2h en moins sur la semaine scolaire, réduisant ainsi le temps d'apprentissage sur 4 jours et ce, contre l'avis des spécialistes sur le temps de l'enfant.

L'Etat envisage également d'augmenter le nombre d'élèves par classe pour diminuer les ouvertures de classe.

Déjà depuis quelques années, l'Etat ne prend plus en compte les enfants de moins de 3 ans accueillis jusqu'alors en école maternelle. Il est à craindre, pour l'année scolaire 2011/2012, que les enfants nés après septembre 2008, ne soient plus comptabilisés pour les ouvertures et fermetures de classes, entraînant ainsi de nombreuses fermetures. Pour vous donner un ordre d'idée, à Saint Martin de Crau lors de la rentrée 2007/2008, nous avons accueilli 76 enfants de moins de 3 ans et, à cette rentrée, nous ne pourrions en accueillir plus que 9. Tout est mis en œuvre pour que la garde de ces enfants soit à la charge des parents et des municipalités. Un nouveau transfert de charge déguisé de l'Etat vers les collectivités ! Et l'audace de ce gouvernement qui critique les dépenses de ces mêmes collectivités ! C'est sûr, dans sa politique actuelle, l'école a la mauvaise place !

## Groupe de l'opposition - Liste "Construisons l'avenir"



Jérôme Santilli

Elargissement de l'A.C.C.M les grandes manœuvres ont commencé ! Comme nous vous l'indiquions dans le N°204 il semble que le choix de la majorité soit arrêté dans la tête de notre maire. D'après le Président de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux et des Alpilles un «compromis» serait déjà signé entre son territoire et le notre ! Reste maintenant à C Vulpian à faire avaler la pilule à ces administrés. La méthode sera la même que ces 40 dernières années, prendre son temps en s'apitoyant sur son sort et laisser croire qu'il n'y est absolument pour rien ! Ce qui est faux puisqu'il a toutes les cartes en mains pour choisir un rapprochement bénéfique à l'intérêt général. Intérêts des administrés qui passent bien après son problème de «la gouvernance» de cette future entité. Nous sommes loin des beaux discours de la campagne électorale où le « vous servir sans me servir » était de rigueur. Nous demandons que chaque administré, chaque foyer fiscal, soit informé de tous les schémas d'élargissement qui s'offrent à eux. Nous souhaitons une consultation citoyenne afin que chacun d'entre nous puisse se prononcer sur le devenir de notre territoire et de notre fiscalité. Le Maire a jugé cette démarche consultative démagogique, pourtant ce que nous réclamons a été organisé le 13 juin dans les 12 communes du « pays d'Aubagne et de l'étoile ». La population a été consultée et nous ne pensons pas que 12 Maires puissent être qualifiés de démagogues ! Quels intérêts avons-nous à nous rapprocher des petits villages des Alpilles ? Aucun car mutualiser des moyens avec ceux qui ont des ressources c'est bien, mais avec ceux qui n'en n'ont pas nous semble périlleux pour l'avenir de nos finances publiques. De l'aveu même de C Vulpian la C.C.V.B.A est la plus pauvre du département. Alors pourquoi nous obstiner dans cette direction ? Notre ville également qualifiée de «pauvre» depuis des années par le même individu deviendrait ainsi la plus riche de cet élargissement. Danger !

## Groupe de l'opposition - Liste "L'alternative, tout simplement"



A. CARGNINO - 0620282803 - andre.cargnino@free.fr

Pollution de la Crau : la Com est presque parfaite.

Un an déjà que l'oléoduc traversant notre commune et géré par la SPSE s'est rompu, générant une pollution écologique. La fuite de 4700 tonnes de pétrole brut a souillé la Réserve de la Crau et touché en profondeur la nappe phréatique.

Anniversaire révoltant au regard de la durée et des moyens utilisés pour dépolluer les sols. Pour les uns, les opérations de nettoyage suivent leur cours, pour les autres, elles sont inappropriées et traînent.

Et pourtant, cette catastrophe qui a détruit la faune et la flore de cette zone classée Natura 2000, fait l'objet d'une communication soignée de la part de l'Etat, des industriels, des associations, des politiques et des médias. Ils nous inondent de leur Com. Ils contribuent tous à la mauvaise publicité faite à Saint Martin de Crau. A cette image négative, se rajoutent les kilomètres de bouchon, les accidents mortels, les actes de malveillance (cambriolages, agressions sexuelles...) qui pourrissent notre vie au quotidien.

La Com nous apprend que la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie s'est rendue à nouveau sur les lieux du désastre. Les élus locaux viennent eux-aussi prendre part à la photo de famille. Tous sont unanimes pour déplorer les dégâts et chercher les coupables. Mais, personne n'apporte de véritables remèdes à court terme. Les protagonistes préfèrent, malgré un soleil de plomb, se ranger bien à l'abri sous le parapluie des experts et nous serinent que la situation juridico-environnemental-économico-industrielle-politique est... compliquée.

Au-delà des petites phrases des élus, des rapports d'expertise et d'une décision de justice visant à déterminer les causes et les responsabilités, il importe de réparer définitivement les dégâts et que des mesures préventives et durables soient prises. Pour les citoyens et contribuables que nous sommes, il est à espérer que cet accident écologique ne vienne pas nous polluer sous d'autres formes...

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Espace d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 31 mars 2008 (délibération numéro deux). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passées les dates mentionnées sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

### A propos des Conseils Municipaux...

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, [www.ville-saint-martin-de-crau.fr](http://www.ville-saint-martin-de-crau.fr), rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

# Infos pratiques - Brèves

## Marché de producteurs locaux

Tous les lundis de septembre, de 17h à 20h au Domaine du Lac (sur le parking de la piscine municipale), des producteurs locaux vous proposent des produits de qualité : fruits et légumes ramassés du jour, viande, huile d'olive, fromage... L'accès au marché peut se faire à pied ou en voiture.



## Bientôt la navette

La Municipalité, en collaboration avec la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), continue de travailler sur la mise en place d'une navette régulière reliant l'Est de la ville au centre-ville et aux zones artisanales du Cabrau et du Salat. Cette navette desservira notamment le Pré Saint Martin, avec la MFR et le foyer des Jeunes Travailleurs, et le Domaine du Lac. Elle devrait entrer en service d'ici quelques semaines.

## Risques technologiques

Par arrêté du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 14 juin 2010, il a été prescrit l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), de la société **SNC-EPC France** pour son usine de fabrication et de stockage d'explosifs au lieu-dit "La Dynamite", qui s'étend sur la commune de Saint Martin de Crau. Cet arrêté peut être consulté aux Services Techniques Administratifs de la Mairie, situés avenue Alphonse Daudet. Il est également disponible au siège d'ACCM (Arles) et à la Préfecture des Bouches-du-Rhône (Marseille).

## Bien préparer la rentrée

**Cantines et accueil du matin** - Pour la rentrée 2010, les permanences pour la vente de tickets de la restauration scolaire et de l'accueil du matin se tiendront au lieu de vente habituel, au sein de l'école fréquentée par l'enfant. **Pour le mois de septembre et d'octobre** elles auront lieu du lundi 30 août au mercredi 1<sup>er</sup> septembre de 8h à 10h et les jeudi 2 et vendredi 3 septembre de 8h à 9h. **Pour le mois d'octobre uniquement**, les permanences se poursuivront les jours scolaires, du 6 au 17 septembre de 8h à 9h. Les fiches de pré-inscriptions sont disponibles dans chaque lieu de vente ainsi que sur le site Internet de la Mairie. **A noter !** Les fiches d'inscription pour l'accueil du matin sont disponibles au service des Affaires Scolaires (rez-de-chaussée de la Maison du Citoyen) et sur le site Internet de la Ville (rubrique Cyber Administration / Enfance et scolaires). Les dossiers doivent être renouvelés à chaque rentrée et déposés en Mairie.

**Transports scolaires** - Les dossiers des cartes de bus pour la rentrée de septembre pourront être déposés en Mairie, au service transports scolaires avant le 30 septembre. Pour une **première demande**, merci de vous munir de 2 photos d'identité, de l'attestation d'inscription au lycée et d'un justificatif de domicile. Pour un **renouvellement**, prévoyez une photo d'identité, l'ancienne carte, le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre et un justificatif de domicile. A noter ! Pour Salon, Istres et Miramas, le certificat de scolarité est exigible au 30 septembre.

## Protection des massifs

Jusqu'au 30 septembre, la circulation des per-

sonnes dans le Massif des Alpilles est réglementée par un arrêté préfectoral. Les possibilités de circulation en forêt sont définies au jour le jour, selon le niveau de danger. Renseignements au 0 811 20 13 13, la veille de la balade à partir de 18h.

## La SPDE évolue

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, la Société Provençale des Eaux vous propose de nouveaux services pratiques et gratuits : facture plus claire et plus facile à comprendre, mensualisation répartie sur 12 mois avec toujours 2 relevés de compteur dans l'année, agence en ligne (avec historique des consommations, index du compteur si absence au passage du releveur...).

**Renseignements au 0 810 537 537 (prix d'un appel local)**

## Se débarrasser de ses encombrants

Les collectes des encombrants sur la commune auront lieu les mercredis 1<sup>er</sup> et 15 septembre. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter le 04 90 47 17 29 poste 6716.

## Rentrée paroissiale

Pour les enfants scolarisés du CP au CM2, les inscriptions au catéchisme auront lieu le mercredi 8 et le vendredi 10 septembre de 10h à 12h au centre paroissial (4, rue Léo Lelée).

Quant à la rentrée paroissiale, elle aura lieu à 9h30 au même endroit, le mercredi 15 septembre pour les classes du CE2 au CM2, et le mercredi 13 octobre pour les classes de CP et CE1.

## Permanences

### Associations

**Maison des associations** : Ligue Contre le Cancer, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois de 10h à 11h au bureau n°36 - **Foirail** : FNATH (accidentés du travail), 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de 18h à 19h. La FNATH propose également ses consultations juridiques mensuelles, avec la participation d'un conseiller (rendez-vous à prendre lors des permanences habituelles) - **Mairie annexe** : Retraités du BTP, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de 15h à 17h - **ARPSM**, 4<sup>ème</sup> vendredi de 9h30 à 12h - **4 rue des Saules** : - **Souvenirs français**, le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 16h à 17h - **Médailleurs militaires**, 1<sup>er</sup> lundi du mois, dès 17h30 - **FNACA**, jeudi de 18h à 20h - **Anciens combattants**, 2<sup>ème</sup> vendredi de 18h à 19h - **4 rue de la Griotte** : **Secours populaire**, le lundi de 10h à 12h sur RDV pour constituer des dossiers et des colis d'urgence, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, et le jeudi de 14h30 à 16h pour la braderie ouverte à tous - **Airfobep** : [www.airfobep.org](http://www.airfobep.org)

### Maison du citoyen

**Pro BTP** les jeudis 16 et 23 septembre sur RDV de 9h à 12h et de 14h à 17h - les vendredis 3, 10 et 24 septembre sans RDV le matin de 9h à 12h et sur RDV l'après-midi de 14h à 17h (RDV : contacter le 04 96 20 70 00) - **Avocat** le lundi 6 septembre de 9h à 12h (sans RDV, nombre limité de places) - **Impôts** le jeudi 9 septembre de 13h30 à 16h - **Notaire** le lundi 13 septembre de 9h à 12h (sans RDV, nombre limité de places) - **C.L.C.V.** : les mardis 14 et 28 septembre de 9h à 12h - **Association Locale des Consommateurs** le mardi 21 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - **CIDFF** le mercredi 15 septembre de 14h30 à 16h30 (sur RDV à l'accueil de la Maison du Citoyen, 04 90 47 17 29 poste 6480) - **APERS** le lundi 27 septembre sans RDV de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h au 04 90 52 23 60

### Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 72

**Conciliateur de justice** - les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14h à 17h et les 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 12h (uniquement sur RDV auprès de Madame Saliba au 04 90 52 20 61)

## Autres

**Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH)** - les jeudis de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, rue Alphonse Daudet.

**Mairie de Caphan** : Stéphanie Ibanez, conseillère municipale, assure une permanence tous les mercredis (sauf en période de vacances scolaires) de 9h à 11h. Renseignements au 04 90 47 17 29 poste 6432 - **CSO** : assistance sociale de la caisse d'allocations familiales, assurance-maladie... Renseignements au 04 90 47 40 57 - **SPDE** : mercredi de 10h à 12h au foirail - **Force ouvrière**, 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h à la mairie annexe - Union locale CFDT, de 18h à 20h les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois et les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis à la mairie annexe - **Permanences de l'Armée** (métiers, recrutements possibles...) uniquement sur rendez-vous au PIJ : 04 90 47 95 55

## Pharmacies de garde

Du 27 août au 3 septembre : Catry, avenue des Alpilles - Du 3 au 10 septembre : Nicolau, au Trident - Du 10 au 17 septembre : Délia Lombard, avenue de la République - Du 17 au 24 septembre : Ramel-Florczyk, avenue de la République - Du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre : Catry, avenue des Alpilles

**A noter !** Les gardes se déroulent du vendredi 15h au vendredi suivant 15h.

## Médecin de garde

Entre 20h et 8h : appeler le centre 15 - Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h : appeler directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22

## Mariage

Audrey Aubert et Yann Gilles - Nathalie Baéza et Jawarlall Kallée - Sylvie Blanda et Angelo Carita - Florence Champlon et Thierry Grégoire - Marion Della Chiesa et Patrick Roszak - Fabienne De Sa Conto et André Cargino - Alexandrine Dumas et Fabrice Davin - Aïteb El Amraoui et Taoufik Bouchourte - Gaëlle Hochart et Faluo Francesco Aurélie Lemarchand et Julien Dultra - Pascale Maingé et Jean-Pierre Arnaud - Joanne Vincent et Pierre Perrot

## Chenilles processionnaires

De fin septembre à début octobre, la Municipalité va traiter les arbres du domaine public contre l'invasion des chenilles processionnaires, qui peuvent causer d'importants dégâts chez l'homme et chez l'animal. Sous certaines conditions, la Municipalité peut également traiter les pins des particuliers, **si leurs arbres sont accessibles de la rue**. Les frais de traitement, qui dépendent du nombre d'arbres à traiter, incombent aux particuliers. En revanche, les frais de transport sont pris en charge par la Municipalité. **Bon à savoir !** Le traitement consiste à répandre un produit biologique sur les pins afin de tuer les chenilles dans leur nid. Cependant, les nids ne sont ni détruits ni ramassés, car cela entraînerait des frais supplémentaires mais inutiles.

**Renseignements : 04 90 47 17 29 poste 6701**

## Coupon-réponse

A retourner avant le 24 septembre au service Espaces Verts de la mairie

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Nombre de pins à traiter : .....

# Les galas de fin d'année

# Tout en



Cie Pierre de Lune le 8 juin



La Rythmo le 12 juin



Dancing Dreams le 16 juin



Danses d'Ailleurs : country, capoeira, salsa et danse orientale (ateliers du CDC) le 19 juin



Danse Classique (CDC) le 26 juin



Danse Gymnique (CDC) le 24 juin



Evalt (CDC) le 11 juin

## La fête de la musique Le 21 juin 2010



# images

## Les feux de la Saint Jean

Le 23 juin 2010



## Maison Fleuries

Le 25 juin 2010

*Les lauréats du concours*



## 120 ans du Sacré Coeur

Le 26 juin 2010



## Marché nocturne

Le 13 juillet 2010



## Concerts de plein air

Tout au long de l'été



*Vendredis au Jardin*



*Route de la Durance aux Alpilles*



*Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron*



*Temps des Aulnes  
Le Chœur Saint-Martin  
reçoit une chorale du Québec*

# Festival les Aulnes Rouges

Les 9 et 10 juillet 2010

# Tout en



Mickey [3D]

Sur les 2 soirées, plus de 3500 personnes ont pris part au Festival



General Elektriks



Yodelice



Eiffel



Pigalle



Quand la diva s'en va



SPIKY The Machinist



Ysaya, vainqueur du Tremplin



La Fanfare des Rara Woulib



Marché artisanal "Le Village", une 1<sup>ère</sup> pour le Festival

# images

## La fête votive

Du 23 au 28 juillet 2010



## Mado fait son show

Le 27 juillet 2010

Plus de 2000 personnes ont assisté au show humoristique

# Agenda

## Festivités

**Fiest'Assos** - Voir page 8  
**Samedi 11 septembre**

**Journées du Patrimoine**  
Voir page 9  
Avec sorties, projections-conférences, expositions...  
**Les 18 et 19 septembre**

**Fête de la Saint-Michel**  
Voir page 7  
**Du 24 au 26 septembre à la Halle de Caphan**

## Spectacles

**Temps des Aulnes - "Aires Libres"** - Voir page 8  
**Dimanche 5 septembre de 11h à 20h à l'Etang des Aulnes**

**Soirée d'ouverture du CDC** - Voir ci-contre  
Avec présentation de saison et concert blues avec Mountain Men



**Vendredi 17 septembre à partir de 18h30 au CDC**

## Expo

**Pastoralisme en Provence** - Avec des photos de François Roberi et des tableaux de Michèle Tavan et Mila Quenin  
**Jusqu'au 24 septembre à la Maison de la Chasse et de la Nature**

**Coup d'œil sur les libellules de Crau** - Une quarantaine de photos commentées expliquant la vie des libellules et les enjeux liés à cet insecte  
**Jusqu'au 25 septembre à l'Ecomusée de la Crau**

**"La saison s'affiche"**  
Voir ci-contre



Natasha St Pier se produira au CDC en 2011  
**Du 6 au 18 septembre, hall du CDC**

**"Les Peintres de la Crau"**  
**Du 20 septembre au 8 octobre au CDC**

## Sport

**Randonnées Randonneurs Saint-martinois**  
Dimanche 19 septembre : Grand Lubéron, Les Gorges d'Oppedette - Mercredi 29 septembre : Alpilles, Montagnette, Littoral

**Course cycliste** - Voir page 8  
**Dimanche 5 septembre, dès 8h30**

**Course de bienfaisance du Lions Club** - Course taurine organisée dans le cadre du cinquantenaire du CTPR  
**Samedi 18 septembre à 16h aux arènes**

**Foulée de la Crau** - Voir page 7  
**Samedi 2 octobre**

## Et aussi...

**Marché de producteurs locaux**  
Voir page 13  
**Tous les lundis de septembre, de 17h à 20h au Domaine du Lac**

**Sortie à Marineland**  
Organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang Saint-Martinois (42 ou 46 € selon l'âge).  
Inscriptions au 06 60 42 33 57  
**Dimanche 5 septembre**

**Réunion d'information "Mon Jardin Numérique"** - Réunion sur les ateliers de découverte et de perfectionnement de l'informatique pour les seniors.  
**Lundi 13 septembre à 14h, salle Léo Lelée**

**Raconte-moi une histoire**  
Ouvert aux enfants et à leur famille  
**Mercredi 15 septembre de 10h30 à 11h30 à la Médiathèque**

**Les Vendredis Découvertes**  
Voir page 8  
Avec l'Atelier Terre et Toile  
**Du 20 au 24 septembre à la Maison du Tourisme**

**Sortie au Val des Vignes**  
Voir page 8  
**Samedi 2 octobre**

**Défilé de Mode**  
Voir page 8  
**Samedi 2 octobre à 18h, rue des Gardians**

## Une saison prometteuse...

Pour cette nouvelle saison culturelle, le CDC vous promet de belles affiches. Natasha St Pier, Richard Galliano, Joyce Jonathan et bien d'autres seront au rendez-vous... Découvrez l'ensemble de la programmation et des ateliers proposés au sein du magazine Passerelles, qui a été distribué avec ce journal, et lors de la soirée d'ouverture de saison, le 17 septembre.



Du 6 au 18 septembre, dans le hall du CDC, prenez un avant-goût de la saison culturelle à travers les affiches des spectacles. Vendredi 17, dès 18h30, toute l'équipe du CDC vous accueillera pour mieux la dévoiler. La présentation sera suivie d'un apéritif dînatoire (entrée libre). Ensuite, dès 21h, les Mountain Men se produiront pour le premier concert de la saison, sur des rythmes blues (Tarif : 10 ou 12 €)

Mais la rentrée est aussi celle de la reprise des cours. Dès le 6 septembre, 36 activités débiteront pour les petits et les grands, avec plusieurs nouveautés : cours d'italien, méthode Pilates, dessin avec modèle vivant... Inscrivez-vous vite ! A noter ! Des exemplaires supplémentaires du Passerelles sont disponibles à l'accueil du CDC  
**Renseignements : 04 90 47 06 80**

## A la Médiathèque

**"Le Noyau de Pierre"** de Michelle Montmoulinéix et C. Blain - Editions Albin Michel (album Jeunesse) - Cet album allie humour et tendresse, pour nous faire partager l'imaginaire d'un enfant qui décide de cultiver, dans son ventre, un noyau de cerise avalé lors d'un repas chez ses grands-parents...

**"Quai d'Orsay : chroniques diplomatiques"** d'Abel Lanzac et Christophe Blain - Editions Dargaud (BD Adulte) - Un brillant thésard est embauché pour écrire les discours du Ministre des Affaires étrangères. Il doit se faire une place dans un monde de stress, d'ambition et de coups fourrés... Inspiré de l'expérience d'Abel Lanzac, qui fut conseiller dans un ministère, cet album restitue une vision de la politique pleine d'acuité et d'humour.

### Sélection CD

**"Contra", 2<sup>ème</sup> album de Vampire Weekend (XL Recordings 2010)**  
"Vampire Weekend" est un groupe de rock indépendant, fondé en 2006 par 4 étudiants en musicologie originaires de New-York. Il produit une pop sophistiquée et aérienne, avec des influences de musiques africaines et classiques.

**Horaires d'ouverture de la Médiathèque, de septembre à juin**  
Mardi : 12h-19h / Mercredi : 10h-19h  
Vendredi : 9h-18h / Samedi : 10h-12h et 14h-17h

**Prochainement ...** La Semaine du Goût du 11 au 16 octobre 2010

Pays d'Arles Fos sur Mer  
**96.3 Soleil fm 97.1**

### "La radio à mettre entre toutes les oreilles"

C'est la rentrée ! Retrouvez vos émissions hebdomadaires entre 9h et 10h.  
Lundi : "souvenirs-souvenirs", musiques des 60 et 70 - Mardi : "L'antenne est à vous", 1h d'antenne ouverte aux associations, aux responsables de centre culturels et sportifs de la région - Mercredi : "Top 20 français" - Jeudi : "Panorama", l'agenda culturel de la région - Vendredi : "Jack in the box", le rendez-vous country.  
Responsables d'association, vous organisez une manifestation ? Soleil Fm vous propose de l'annoncer sur ses ondes et sur son site Internet (contacts ci-dessous)  
A ne pas manquer ! Soleil Fm sera le partenaire de la Fiest'Assos le samedi 11 septembre au Foirail.  
Ecoutez Soleil Fm 24h/24, directement sur son site Internet : [www.soleilfm.com](http://www.soleilfm.com)

B.P. 16 - Place François Mitterrand - 13551 Saint-Martin-de-Crau cedex  
Tél. : 04 90 47 15 26 / 04 90 47 08 04 - Fax 04 90 47 30 44 - Courriel : [contact@soleilfm.com](mailto:contact@soleilfm.com)